
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 23/1 (1996)

DOI: 10.11588/fr.1996.1.59763

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

comparaison formelle et typologique des fondateurs au-delà du simple cercle des Rinck, donc de faire éventuellement apparaître des types récurrents dépassants les seuls Rinck mais dont la cohérence interne pourrait être significative (par exemple le type du fondateur »nouveau bourgeois«, particulièrement démonstratif quant à ses divers succès au sein de la ville et quant à ses alliances matrimoniales, présentant en outre une figure positive du négociant du point de vue du Salut, »réconcilié« avec Dieu par ses œuvres terrestres). Il s'agit ici en fin de compte d'un utile recueil de biographies de grands bourgeois colonais, mais qui aurait pu aller plus loin dans l'analyse et l'interprétation globale. On le rapprochera toutefois avec profit de l'ouvrage de Brigitte Klosterberg portant sur l'étude des testaments colonais à la fin du Moyen Age, dont les deux axes de préoccupation sont d'honorer Dieu et d'assurer le bien de la »famille«¹ – une dimension parentale également, mais brièvement, évoquée par W. S.

Joseph MORSEL, Mission Historique Française en Allemagne, Göttingen

Karl-Heinz SPIESS, *Familie und Verwandtschaft im deutschen Hochadel des Spätmittelalters, 13. bis Anfang des 16. Jahrhunderts*, Stuttgart (Franz Steiner) 1993, 627 p. (Vierteljahrsschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte. Beiheft 111).

En français et pour être tout à fait exact, l'ouvrage de K.-H. S. devrait s'intituler: »Groupe domestique et parentèle dans la haute noblesse non princière d'Allemagne centro-méridionale à la fin du Moyen Age«. Il s'agit là de tenter de combler deux vides dans l'histoire de la noblesse à la fin du Moyen Age. Depuis de nombreuses années, l'étude de la noblesse a été faite exclusivement du point de vue de la petite noblesse, qui a attiré plus spécialement l'attention en tant que phénomène nouveau. L'état de la recherche au sujet de la haute noblesse est insatisfaisant: depuis les travaux de Dugern (Der Herrenstand im Mittelalter, 1908), Schulte (Der Adel und die deutsche Kirche im Mittelalter, 1910, rééd. 1922) et Forst-Battaglia (Vom Herrenstande, 1915–16), aucun travail comparatif, concernant plusieurs »lignages« à la fois n'est plus paru pour la fin du Moyen Age. Depuis, la plupart des historiens se sont attachés soit à la petite noblesse, soit à la noblesse en général, en tout cas ont fait comme s'il n'existait plus de différences socio-juridiques (origine libre ou non) entre haute et petite noblesse. K.-H. S. prend le contre-pied et lie le maintien de telles différences à l'existence de structures d'ordres (*ständische Strukturen*) dont les deux pivots sont la *Heerschildordnung* (formalisation de la pyramide féodale en sept degrés fortement hiérarchisés puisque aucun seigneur ne peut ni ne doit être vassal d'un seigneur du même degré, a fortiori d'un degré inférieur) et le mariage homogamique. Le maintien de telles limites socio-juridiques (*ständische Grenzen*) n'a été possible cependant que dans certaines régions de l'Empire, où un nombre suffisant de »lignages« (*Geschlechter*) d'ancienne noblesse existaient: c'était le cas en Hesse, Franconie, Souabe, fossé rhénan, mais pas en Bavière ou en Autriche.

C'est donc en Allemagne centro-méridionale (qui abrite aussi, rappelons-le, une petite noblesse très autonomiste et qui est parvenue à construire une telle limite socio-juridique, celle qui distingue les Chevaliers d'Empire du reste des petits nobles, si bien qu'on ne peut s'empêcher de se demander si les deux phénomènes n'ont pas des fondements locaux communs) que K.-H. S. est allé chercher les »lignages« composant son objet d'étude. Il s'agit de quinze »lignages« de rang comtal (*Grafen*) ou baronal (*Herren*): Hohenlohe, Rieneck, Wertheim, Schenk von Erbach, Rodenstein, Bickenbach, Isenburg-Büdingen, Hanau, Falkenstein, Eppstein, Solms, Nassau, Katzenelnbogen, Linanges et Sponheim, auxquels se sont occasionnellement, et à titre de comparaison, ajoutés d'autres »lignages« de haute ou de petite noblesse. Le choix de ces »lignages« n'est bien entendu pas fortuit: outre leur appartenance à l'espace concerné et leur documentation (K.-H. S. a par exemple ainsi pu rassembler et étudier quelques 130 contrats de mariage), ils relèvent tous de cette catégorie »moyenne« de la

haute noblesse (les comtes et sires), c'est-à-dire pris en tenaille entre une petite noblesse qui recherche à la fois leur appui face aux princes tout en essayant de passer sur les différences de titres, de prestige et de puissance, et des princes qui tentent de s'assurer le contrôle sans faille de ces seigneurs localement puissants, lesquels ne peuvent compter, comme le font les petits nobles, sur un accès massif aux places et fonctions offertes par les administrations princières. S'appuyant en partie sur la petite noblesse – mais en évitant dans la mesure du possible de s'y marier –, essayant d'entretenir de bonnes relations avec les princes – notamment sur la base de quelques mariages –, ils doivent surtout compter sur eux-mêmes; les ligues défensives qu'ils concluaient entre eux avaient déjà été étudiées (notamment par Angela Kullenkampff dans les années 1960), mais pas leur stratégie matrimoniale globale.

C'est là la seconde insuffisance de la recherche sur la noblesse que K.-H. S. entend combler: l'étude de ses pratiques parentales. Le manque en ce domaine a été souligné par l'Américain John B. Freed depuis plusieurs années déjà. On ne dispose au mieux que d'analyses éparses d'une stratégie matrimoniale révélée par tel ou tel mariage étudié isolément, ou alors d'inventaires à peine exploités de listes de conjoints de tel ou tel »lignage«. Sur la base d'une remarquable documentation archivistique et d'une très riche bibliographie, K.-H. S. a donc tenté de corriger cette faiblesse, étudiant les pratiques parentales de la noblesse comtale et baronale sous l'angle de sa contribution à l'entretien de la puissance et du statut d'une catégorie sociale. Entrent en ligne de compte non seulement les stratégies matrimoniales, mais également l'assurance de la continuité biologique et indissociablement la mise en place d'une discipline interne d'ordre fonctionnel (définition de rôles précis: héritiers, clercs, filles à marier) et successoral (puisque l'assurance d'un nombre suffisant d'héritiers pour garantir la survie biologique menace par voie de conséquence le patrimoine soumis à partage successoral). Accessoirement, K.-H. S. entend préciser l'importance pratique respective des formes parentales que sont la *Familie* (pour »groupe domestique«, un terme toutefois tout aussi problématique que »famille« pour l'histoire de la parenté dans la mesure où il constitue une notion du langage courant, non construite scientifiquement et véhiculant ainsi bon nombre de connotations a priori absentes du Moyen Âge), la *Verwandschaft* (ici pour »parentèle«, c'est-à-dire l'ensemble des consanguins et parents par alliance reconnus par/à Ego) et le *Geschlecht* (»lignage«, ici conçu comme l'ensemble des consanguins portant le même nom et les mêmes armes).

Une foule d'analyses détaillées, accompagnées de nombreux tableaux et graphiques, font toute la richesse de l'ouvrage, qui ne se laisse ainsi pas facilement résumer. Le groupe domestique retient l'essentiel de l'attention de K.-H. S., qui en étudie la constitution (choix des partenaires, négociations matrimoniales – avec obtention somme toute assez facile des dispenses pontificales nécessaires lors de mariages trop rapprochés, conséquence inévitable de la situation de »réduit endogame« dans laquelle se trouve cette noblesse –, conclusion des mariages, âge au mariage – environ 25 ans pour les hommes et 16 à 18 pour les femmes –, durée de la vie conjugale – environ 15 ans mais avec de fortes variations –, nombre d'enfants – plus de 4 en moyenne, mais là encore avec de fortes variations, allant jusqu'à 18 enfants chez les Hohenlohe vers 1500) et l'organisation matérielle interne (dots et constitution des douaires, partages successoraux, traitement différencié des garçons et des filles, cléricature, mise en place de principes d'indivision et/ou d'inaliénabilité de certains biens, tentatives – difficile au demeurant, achoppant sur les différences d'intérêts individuels ou entre les branches – d'instauration de pactes de famille), qui débouchent sur la définition de rôles spécifiques (le chef de famille, l'héritier, les autres enfants, les clercs, les épouses) et sur des sentiments entrant parfois en collision avec la raison dynastique.

Une dernière partie est consacrée à la parentèle (»agnats, cognats, parents par alliance«) et à l'évaluation de son importance pratique. On la voit ainsi intervenir très fréquemment, qu'il s'agisse des négociations matrimoniales, d'arbitrages de querelles, d'alliances politico-militaires, de participations à des cérémonies »familiales«, de désignations de tuteurs, d'entraide financière, de représentations iconographiques (chaînes de blasons) ou de circulation de pré-

noms (surtout féminins, les prénoms masculins étant plutôt patrilinéaires). Alors que l'on oppose couramment le temps de la famille large (le Moyen Age) et le temps de la famille nucléaire (à partir de l'époque moderne) et aussi la parenté cognatique (haut Moyen Age) et la parenté agnatique (fin du Moyen Age et époque moderne), K.-H. S. estime à la suite de son étude qu'il faut réviser ces schémas: les comtes et sires étudiés entre 1200 et 1550 apparaissent en fait enserrés entre d'une part la *Familie* (groupe domestique, caractérisé essentiellement par la co-résidence, lieu de reproduction biologique et sociale et de genèse des sentiments) et la *Verwandtschaft*, partie prenante dans la plupart des actions sociales, politiques, juridiques, économiques, etc., et où les parents par alliance jouent un rôle aussi important que les consanguins. La réalité concrète des rapports de parenté est donc celle qui forme le titre de l'ouvrage.

K.-H. S. laisse toutefois ouverte la question de l'articulation entre cette double dimension de la parenté pratique et l'existence d'un discours dynastique (ce qu'il appelle *Hausdenken*, «pensée en terme de maison»), dont il constate çà et là des manifestations (bijoux inaliénables, tentatives de pactes de famille, évocation du principe de «conservation et élévation du lignage et du nom» – un mot d'ordre jusqu'en plein XVIII^e s. –, etc.). Il ne s'intéresse malheureusement pas à cette pensée dynastique et aux représentations de la parenté qui y sont liées, ce qui apparaît ne serait-ce que dans l'absence d'étude précise et chiffrée de la terminologie de la parenté: la section *Verwandtschaftsbezeichnungen* qui devrait y contribuer reste beaucoup trop imprécise (non-distinction entre termes d'adresse et termes de désignation, aucune mesure de fréquence ni de l'évolution dans le temps) et incomplète (*Stamm* est expédié en quelques mots; *Name* n'est pas envisagé, pas plus que *Geschlecht* alors que quelques extraits de textes cités çà et là en note l'y font de temps en temps apparaître; seuls quelques noms de parent sont envisagés, mais beaucoup manquent certainement) pour que l'on puisse en tirer beaucoup. En première analyse, on devrait sans doute considérer que la *Haus* (la «maison») ou le *Stamm* (le «lignage», avec une connotation très forte de «souche») – plutôt que le *Geschlecht*, qui paraît infiniment moins utilisé que dans la petite noblesse¹ – sont un «mot d'ordre», une représentation qui vise à imposer peu à peu un certain ordre familial caractérisé par l'indivision successorale, l'exclusion des filles et des cadets, la soumission des intérêts individuels aux intérêts conçus comme collectifs (ceux du «lignage», par ailleurs de plus en plus associé aux termes de «comté» et de «baronnie», *Grafschaft* et *Herrschaft* + toponyme/patronyme, de manière strictement comparable à ce que l'on observe chez les princes, où le *Fürstentum* ou la *Krone* deviennent des entités autonomes, personnes morales témoignant des progrès de la dissociation des corps physiques et des corps politiques chère à Kantorowicz), un processus non linéaire, fait de poussées brusques et de retours en arrière au gré des rapports de force au sein de la parentèle et entre celle-ci et le paysage socio-politique où elle agit, en tout cas un processus assez bien avancé (contrairement à ce que l'on peut observer chez les petits nobles) mais loin d'être achevé au XVI^e s.

On ne peut donc que regretter l'étude de ces représentations de la parenté – qui devrait aussi interroger d'autres images que des armoiries (y a-t-il déjà des représentations généalogiques sous forme d'arbres, ne retenant que les mâles, ou que les héritiers, etc.?) –, dans la mesure où elles formalisent des principes de parenté sous-jacents et contribuent elles aussi à mode-

1 Observation confirmée dans le cas des sires de Ribeaupierre étudiés par Benoît Jordan, mais en revanche infirmée dans le cas des sires puis comtes souabes de Zimmern, étudiés par Judith D. Hurwich (deux études non mentionnées par K.-H. S.): B. JORDAN, *La noblesse d'Alsace entre la gloire et la vertu: les sires de Ribeaupierre 1451-1585* (Société savante d'Alsace, «Textes et documents», 44), Strasbourg 1991, p. 22; J. D. HURWICH, *Lineage and kin in the sixteenth-century aristocracy: some comparative evidence on England and Germany*, dans: A. L. BEIER et alii (dir.), *The First Modern Society. Essays in English History in Honour of Lawrence Stone*, Cambridge, New York, New Rochelle, Melbourne, Sidney 1989, p. 33-64, ici p. 49 sq.

ler la pratique de la parenté. Mais au-delà de cette critique (non négligeable), il faut tout de même saluer cette première tentative d'une étude large et bien documentée des pratiques parentales nobiliaires. Il s'agit certainement d'une étude qui comptera dans l'histoire de la parenté et de la noblesse en Allemagne à la fin du Moyen Age.

Joseph MORSEL, Mission Historique Française en Allemagne, Göttingen

Bernard GUENÉE, *L'Occident aux XIV^e et XV^e siècles. Les États*, Paris (Presses universitaires) 1991 [1971], XCIII (suppléments bibliographiques) + 338 S. (Nouvelle Clio. L'Histoire et ses problèmes)

Das hier anzuzeigende Buch ist inzwischen zu einem Klassiker geworden. Daß es 20 Jahre nach seinem Erscheinen die vierte Auflage erlebt, spricht für sich selbst. Da die Darstellung seit der ersten Auflage nicht verändert wurde, erübrigt sich eine eigentliche Rezension. Dennoch seien hier einige Grundzüge des Werkes in Erinnerung gerufen.

Guenée setzt sich zum Ziel, die Strukturen und Entwicklungen der europäischen Staaten von Norwegen bis Sizilien, von Portugal bis Polen im späten Mittelalter zu untersuchen, also die Welt römisch-katholischen Glaubens, die für den mittelalterlichen Menschen einen gemeinsamen religiösen, geistigen und politischen Kulturkreis bildete¹.

Da für Guenée das Erstarken der Staatsgewalt am Ende des Mittelalters ohne eine Vorbereitung der Geister, ohne eine Zurschaustellung der Macht und ohne Propaganda durch Inszenierung nicht möglich gewesen wäre, beginnt sein Buch nach einer kurzen Klärung wichtiger Begriffe wie »Okzident«, »Staat«, »Imperium« mit einer Studie von Mentalitäten. Er beschreibt zunächst, wie sich fürstliche Propaganda zahlreicher Mittel von der Kunst und dem Fest über Messen, Prozessionen und Gebete bis hin zum geschriebenen Wort bediente, um den Monarchen zu preisen, sein Bild in der Öffentlichkeit zu formen. Dann legt er gemeinsame Grundlagen mittelalterlichen Denkens dar, wobei jedoch regionale Unterschiede berücksichtigt werden.

Erst nachdem die geistes- und mentalitätsgeschichtlichen Grundlagen geklärt sind, wendet sich Guenée den Problemen um Staat und Nation zu. Er stellt das Entstehen eines nationalen Denkens dar, fragt nach dem Verhältnis von Nation und Sprache, Nation und (National-)Religion und der Entdeckung einer nationalen Geschichte.

Da die verbreitetste Herrschaftsform des späten Mittelalters die Monarchie war, wendet sich Guenée sodann dem Herrscher zu. Er beschreibt die sich wandelnde Legitimierung von Herrschaft, dann das Bild des idealen Herrschers, das sich im Spätmittelalter durchaus von dem anderer Epochen unterschied und zudem standesspezifische Ausformungen kannte: Ein Ritter forderte vom idealen Herrscher andere Qualitäten als ein Geistlicher. Seit dem 13./14. Jh. läßt sich dann ein gesteigertes Bedürfnis der Herrscher erkennen, ihre Macht und ihre »Maiestas« öffentlich darzustellen. Der fürstliche Haushalt, der engere Hof (»hôtel«), der allein auf die Befriedigung der fürstlichen Bedürfnisse zugeschnitten war, wuchs unheimlich. Hofordnungen wurden erlassen, um seine Größe festzulegen und jedem sein Amt zuzuweisen. Bald wurde auch das Zeremoniell geregelt.

Ein weiteres Kapitel widmet Guenée der Grenzen königlicher Macht und der Abstrahierung des Begriffs »die Krone« von der jeweils herrschenden Person, bevor er sich den materiellen Grundlagen der Herrschaft zuwendet. Zwar hatte ein Fürst nach verbreiteter Vorstellung auch im späten Mittelalter noch seine Ausgaben allein aus seiner Domäne zu bestreiten, doch erwiesen sich deren Einkünfte zusehends als unzureichend. Guenée beschreibt weit

1 Daß Guenée dieses Ziel nur bedingt erreicht und in Wirklichkeit der Schwerpunkt ganz eindeutig auf der Geschichte Frankreichs, Englands und des Reiches liegt, kritisierte schon A. R. LEWIS in *Speculum* 47 (1972) S. 766.